

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mercredi 21 juin 2023

Vigilance orange ORAGE

Le département du Cher est placé en vigilance orange ORAGE par Météo France à partir de du début de soirée et jusqu'au milieu de la nuit.

Localement, les orages pourraient être accompagnés de grêle et de fortes précipitations pluvieuses. Le maximum de pluie attendu est de l'ordre de 25 millimètres en Vallée de Germigny. Des rafales de vent pourraient atteindre 85 km/h, en première partie de nuit.

→ Conseils de comportement :

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

→ Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Une vigilance particulière est à prévoir pour les structures de plein air, type tentes et chapiteaux, particulièrement en ce jour de fête de la musique.

Pour suivre l'évolution de la situation : <https://vigilance.meteofrance.fr>

•

**Contact presse
Bureau de la représentation de l'État et de la
communication**

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX